

## **Postulat - Pour un parc public (provisoire ?) à Chantemerle**

La ville de Pully est dotée d'un certain nombre d'espaces verts, de dimension et d'usage très variés: des parcs publics tels que la Campagne Guillemin, les rives du lacs avec parc, place de jeux, piscine,..., des espaces forestiers (sentier didactique, environs du stand de Volson, cordon boisé de la Vuachère) et une quinzaine de places de jeux.

Ces lieux et leurs aménagements améliorent le cadre de vie des habitants, profitent à toutes les générations et sont des lieux de rencontre privilégiés. De manière générale, l'utilité socio-culturelle des espaces verts n'est plus à démontrer, tant à l'échelle du quartier que de la ville. Or, à Pully, la grande majorité des espaces verts publics, se concentrent au sud de la ville. L'attrait du lac n'y est évidemment pas pour rien mais avoir un parc à proximité de son logement et/ou lieu de travail importe beaucoup dans son utilisation.

La prairie de Chantemerle, au nord de l'avenue de Belmont, pourrait être transformée en parc public pérenne ou provisoire. Le quartier dispose d'une toute petite place de jeux et d'une belle esplanade équipée de bancs pour profiter du point de vue. Ce parc pourrait être aménagé sur les principes de l'urbanisme tactique soit participatif et éphémère. A l'image d'aménagements provisoires sur des places ou rues, l'urbanisme tactique pourrait s'appliquer à ce site pour transformer cette prairie en véritable parc public pour et par les habitants du quartier. Peu d'aménagements seraient nécessaire - quelques bancs, éventuellement des éléments de place de jeux, ombrages,... - et aucune installation pérenne ne devrait être construite pour que cette prairie puisse être mise à disposition de la population.

Cette transformation pourrait être pensée pour durer quelques années voire se pérenniser en fonction de l'usage qui en serait fait.

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité de créer un parc public, pérenne ou provisoire, à l'emplacement de la prairie de Chantemerle.

Pully, le 16 septembre 2020  
Lucas Girardet, Les Verts